

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail-Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO

COMMUNE DE GARI-GOMBO

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work-Fatherland

EAST REGION

BOUMBA AND NGOKO DIVISION

GARI-GOMBO COUNCIL

GENERAL OFFICE

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES
AUPRES DE LA COMMUNE DE GARI-GOMBO**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°0003/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FUMOIR A GARI-GOMBO**

**FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS (MINEPIA)
Exercice 2023**

1-OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune de Gari-Gombo, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un Fumoir Gari-Gombo.

Montant 10 000 000 (Dix Millions de francs CFA)

2 – PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire Camerounais.

3- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissements Publics de la République du Cameroun (MINEPIA) Exercice 2023**

4-CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser portent sur :

- ❖ L'installation et le repli du chantier (transport sur le site du chantier de tous les matériaux, équipements, matériels et outillages nécessaires à l'exécution des travaux, baraque de chantier, base vie pour le logement et toute la logistique nécessaire au personnel travaillant sur le site, etc.), palissade, gardiennage, implantation des ouvrages ;
- ❖ Le gros œuvre (fouilles, terrassements, fondations et ossature en béton armé, maçonneries, chapes et enduits, charpente, couverture et étanchéité, etc.) toutes sujétions comprises ;
- ❖ Le second œuvre (électricité et éclairage, peintures) toutes sujétions comprises.
- ❖ Les VRD (Voies et Réseaux Divers comprenant les caniveaux en béton armé, les rampes d'accès au bâtiment en béton armé et le dallage des alentours du bâtiment).

5-DELAÏ D'EXECUTION

Le délai maximum d'exécution est de Trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatif aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

6- CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté au secrétariat général de la Commune de Gari-Gombo, BP : 63 Yokadouma Tél : 696 25 92 46/ 674 32 38 38, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Gari-Gombo d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) F.CFA.**

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

7-REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Gari-Gombo, au plus tard le 15 Juin 2023 à 10 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de ladite Commune avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°003/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FUMOIR A GARI-GOMBO

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

8- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre aux pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit DEUX CENT MILLE (200 000) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des finances.

La caution devra rester valable **Cent vingt (120) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission devra être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

9- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera à la salle des actes de la Mairie de Gari-Gombo le 15 Juin 2023 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Gari-Gombo, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

10- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

A. Critères éliminatoires :

- 1) **Offre ou Dossier administratif :**
 - Absence de la caution de soumission,
 - Absence ou non-conformité d'une pièce administrative
- 2) **Offre ou Dossier technique :**
 - Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
 - Offre technique incomplète ou non conforme.
- 3) **Offre Financière :**
 - Offre financière incomplète ou non conforme
 - Omission dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis du prix d'une tâche quantifiée ;

B. Critères essentiels :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) la capacité financière ; Oui/Non
- 2) Les références dans les travaux similaires ; Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet ; Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ; Oui/Non

Tout Soumissionnaire ayant obtenu au moment de son évaluation technique un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à quatre-vingt pour cent (80%) verra son offre financière examinée

11. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de Quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

12-CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant 2% du montant prévisionnel par lot soit DEUX CENT MILLE (200 000) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre en charge des Finances.

13. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Gari-Gombo aux numéros de Téléphone : 696259246/674323838



Gari-Gombo, le

15 MAI 2023

**Le Maire,
(Autorité Contractante)**

*Simomori de
Bingué Hervé*

Ampliations :

- MINMAP/BN (pour information) ;
- ARMP pour insertion JDM
- Président/CIPM
- Affichage ;
- Chrono/Archives

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail-Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO

COMMUNE DE GARI-GOMBO

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work-Fatherland

EAST REGION

BOUMBA AND NGOKO DIVISION

GARI-GOMBO COUNCIL

GENERAL OFFICE

OPEN NATIONAL CALL FOR TENDERS
N ° 0003 / AONO / C/GGBO/ CIPM / 2023 OF 15 MAY 2023
FOR EXECUTION AND THE CONSTRUCTION WORKS OF A SMOKEHOUSE
FOR GARI-GOMBO

1-SUBJECT OF THE CALL FOR TENDERS

The Mayor of the Municipality of GARI-GOMBO, Contracting Authority, launches on behalf of the current year, a National Open Call for Tender for the execution and the construction works of a Smokehouse for Gari-Gombo Subdivision, Boumba and Ngoko Division, East Region.

2-CONSISTENCY OF WORK

The services that are the subject of this consultation relating to the finishing of the works for the execution and the construction works of Smokehouse for Gari-Gombo Subdivision, of Boumba and Ngoko Division, East Region, include:

- a) Preliminary work and site installation
- b) Additional earthworks
- c) Concrete and reinforced concrete works
- d) Masonry work
- e) Frame-Cover
- f) Hard coatings
- g) Outdoor facilities - various networks (VRD).

4-PROVISIONAL COST AND BID DEPOSIT

Estimated amount (in FCFA) Deadline for execution of bid bond
10 000 000 Twenty billions franc three (03) months

5-INVOLVEMENT

Participation is open on equal terms to all eligible Cameroonian companies
And fulfilling the conditions set out in the Special Regulations for Tenders (RPAO).

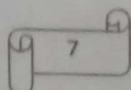
6- FINANCING

The works that are the subject of this Invitation to Tender are financed by the Municipal Budget, Budget year 2023 (MINEPIA),

7- ACQUISITION OF THE TENDER FILE

The Tender Dossier (DAO) can be obtained from the Municipality of Gari-Gombo, PO Box: 63 Yokadouma Tel: 696 25 92 46/674 32 38 38, upon publication of this notice upon presentation of a receipt from payment to the municipal revenue of Gari-Gombo of a non-refundable sum of Fifty thousand (50,000) F.CFA for each lot. A copy of the receipt for this payment will be attached to the tender dossier.

When withdrawing the DAO, tenderers must register by leaving their full address. (P.O., Fax, Telephone, etc.).



8-CONSULTATION OF THE INVITATION TO TENDER

The Tender Documents can be consulted during working hours at the Municipality of Gari-Gombo, PO Box: 63 Yokadouma, Tel: 696 25 92 46/674 32 38 38 upon publication of this notice.

9-SUBMISSION OF OFFERS

Each offer written in French or English in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such must reach the Municipality of Gari-Gombo, PO Box: 63 Yokadouma, Tel: 696 25 92 46 / 674 32 38 38, at the latest on 16 June 2023 at 10 a.m. local time in a sealed envelope addressed to the Mayor of the said Commune with the mention:

OPEN NATIONAL CALL FOR TENDERS

N ° 0003/ AONO /C/GGBO/ CIPM / 2023 OF 15 MY 2023

FOR THE EXECUTION AND THE CONSTRUCTION WORKS OF A SMOKEHOUSE FOR GARI-GOMBO

"To be opened only during the counting session"

10- ADMISSIBILITY OF OFFERS

On pain of rejection, the other required administrative documents must imperatively be produced in originals or certified copies by the issuing service or the competent authority, in accordance with the provisions of the Supplementary Regulations for the Invitation to Tender.

They must be dated less than three (03) months before the date of submission of tenders or have been established after the date of signature of the Notice of Invitation to Tender.

Any offer which does not comply with the provisions of this notice and of the Tender Documents will be declared inadmissible.

11. DURATION OF VALIDITY OF THE OFFERS

Bidders remain bound by their offer for a period of ninety (90) days, counting from the deadline set for the receipt of offers.

12- OPENING OF OFFERS

Administrative documents, technical and financial proposals will be opened on 15 MAY 2023 at 12 a.m noon by the Internal Procurement Commission.

Only tenderers may attend this opening session or be represented by a person of their choice duly authorized.

13. ADDITIONAL INFORMATION

Additional information can be obtained during working hours at the Municipality of Gari-Gombo. At the number: 696 25 92 46 / 674 32 38 38 (General Office)



The mayor,
(Contracting Authority)

*Simomori II de
Bingué Hervé*

Amplifications:

- MINMAP / BN (for information);
- ARMP for insertion;
- President / CIPM / CGG;
- Display;
- CHRON
- ARCHIVES.